

Contrat d'abonnement Service eau - assainissement 02.43.06.14.03

Conformément aux clauses et conditions de règlement du service eau de la Communauté de Communes du PAYS de CRAON en date du 19 octobre 2019

SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES : Optez pour le prélèvement automatique ou la mensualisation pour le règlement de vos factures.

Afin que nous puissions traiter votre demande, nous vous remercions de bien vouloir nous fournir les informations suivantes :

I. CARACTÉRISTIQUES DE L'ABONNEMENT

1. Adresse de l'habitation desservie :

N° / Rue :
Code Postal / Ville :

2. Relevé de compteur :

Date d'entrée dans les lieux :
Numéro de compteur :
Relevé du compteur d'eau :

II. COORDONNÉES ABONNÉ(S)

1. Abonné principal :

Agissant en qualité de : locataire propriétaire Syndic-gérant
Nom / Prénom :
Né(e) le : A :
Téléphone : E-mail :

2. Co-abonné :

Statut : époux(se) conjoint(e) concubin(e) colocataire
Nom / Prénom :
Né(e) le : A :
Téléphone : E-mail :

III. ADRESSE FACTURATION (si différente)

1. Abonné :

Agissant en qualité de : locataire propriétaire Syndic-gérant
Nom et Prénom :
Téléphone : E-mail :
N° / Rue :
Code Postal / Ville :

IV. DESTINATION ABONNEMENT (cocher une ou plusieurs cases)

- Besoins domestiques avec assainissement collectif
- Besoins domestiques sans assainissement collectif
- Besoins industriels (garages, stations de lavage, établissements industriels,...)
- Besoins agricoles
- Herbages

L'abonné déclare avoir été informé que les tarifs en vigueur au jour de la signature de la présente demande d'abonnement sont consultables sur le site paysdecraon.fr.

Il s'engage à se conformer au règlement de service de distribution d'eau dont un exemplaire lui a été remis sans préjudice des voies de recours de droit commun.

L'abonnement entre en vigueur lors de la fourniture d'eau réalisée dans les conditions prévues au règlement de service susvisé.

L'abonné est réputé responsable du paiement des factures jusqu'à la date de demande de résiliation de son contrat d'abonnement.

Fait à : le , Signature :

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner, dans les plus brefs délais, le présent contrat dûment complété, daté et signé par voie postale à l'adresse suivante:

Communauté de Communes du Pays de Craon – Service eau et assainissement

1 Rue de Buchenberg – BP 71 - 53400 CRAON

ou par mail : eau@paysdecraon.fr